



Comité des Vosges de Tennis de Table

-Pôle Gestion de l'activité -

-Vice-Président-

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

Championnat des Vosges 2024

Les 20 et 21 avril 2024 à Moyenmoutier

Salle : Salle Omnisport 37 rue des enclos

Catégories Junior(e)s nés en 2005 - 2006 – 2007 et 2008, Minimes nés en 2011 et 2012, Poussin(e)s nés en 2015 et après,

le samedi 20-04-2024 à partir de 14h00, pointage 15 minutes avant le début du tableau de simple correspondant.

Catégories Cadet(te)s nés en 2009 et 2010, Benjamin(e)s nés en 2013 et 2014, Senior(e)s nés en 2004 et avant.

le dimanche 21-04-2024 à partir de 9h00, pointage 15 minutes avant le début du tableau de simple correspondant.

Dans chaque catégorie, les participants seront répartis en poules de 3 joueurs avec 2 qualifiés pour la suite du tableau par élimination directe.

Les balles sont fournies par le comité des Vosges.

Le coefficient de l'épreuve est 1.50.

Les points sont ceux du 01/01/2024.

Samedi 20 avril 2024

Les tableaux suivants sont organisés :

Tableau A : Juniors Garçons + (Cadets autorisés*)	début : 14h00
Tableau B : Minimes Garçons + (Benjamins autorisés*)	début : 14h00
Tableau C : Poussins	début : 14h00
Tableau D : Juniors Filles + (Cadettes autorisées*)	début : 14h00
Tableau E : Minimes Filles + (Benjamines autorisées*)	début : 14h00
Tableau F : Poussines	début : 14h00



Comité des Vosges de Tennis de Table

-Pôle Gestion de l'activité -

-Vice-Président-

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

* Les jeunes ont le droit de s'inscrire dans la catégorie supérieure à celle où ils appartiennent (un tableau le samedi).

Les inscriptions des doubles se feront sur place avec possibilité de paires composées de clubs différents.

Début des doubles jeunes, après les simples. Tableau à élimination directe.

Dimanche 21 avril 2024

Les tableaux suivants sont organisés :

Tableau G : Cadets + (Minimes Garçons autorisés*)	début : 12h00
Tableau H : Benjamins + (Poussins autorisés*)	début : 12h00
Tableau I : Cadettes +(Minimes Filles autorisées*)	début : 13h00
Tableau J : Benjamines + (Poussines autorisées*)	début : 13h00

Tableau K : Seniors Messieurs TC + meilleurs classés -1700 (Juniors G autorisés*) 24 places
début : 11h00

Tableau L : Seniors Messieurs -1700 + meilleurs classés -1500 (Juniors G autorisés*) 32 places
début : 12h00

Avec un minimum de 1000 pts.

Tableau M : Seniors Messieurs -1500 + (Juniors G autorisés*) 32 places
début : 10h00

Avec un minimum de 800 pts.

Tableau N : Seniors Dames TC + meilleures classées -1200(Juniors F autorisées*) 24 places
début : 11h00

Tableau O : Seniors Dames - 1200 points + (Juniors F autorisées*) 24 places
début : 10h00

Tableau P : Double Messieurs TC
début : 09h00

Tableau Q : Double Dames TC
début : 09h00

* Les jeunes ont le droit de s'inscrire dans la catégorie supérieure à celle où ils appartiennent (un tableau par jour).

* Les Junior(e)s Garçons et Filles - 1200 points peuvent participer à 2 tableaux Seniors successifs.

* **Un joueur (se) participant en cadet (te), peut se voir octroyer une Wild Card par la commission technique pour jouer dans un des tableaux seniors.**



Comité des Vosges de Tennis de Table

-Pôle Gestion de l'activité -

-Vice-Président-

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

Les inscriptions des doubles (Tableaux : G-H-I-J) se feront sur place avec possibilité de paires composées de clubs différents. Début des doubles jeunes, après les simples. Tableau à élimination directe.

Les tableaux de doubles Seniors Messieurs TC et Seniors Dames TC débiteront à **9h00**, pointage à partir de 8h30 et se joueront par élimination directe.

Les inscriptions des doubles Seniors (Messieurs et Dames) sont à faire parvenir en même temps que les simples,

Aucune inscription ne sera prise le dimanche 21 avril à la salle, ceci permettra de démarrer la compétition à l'heure.

Pour TOUS les tableaux de simples (samedi et dimanche) et les doubles messieurs et dames (dimanche), la date limite d'inscription : le jeudi 18 avril 2024

Droits d'inscriptions : Simple : 6,00 € par tableau, Double : GRATUIT pour chaque catégorie.

Inscriptions à faire parvenir à contact@cdtt88.fr

Paiement des inscriptions par **Virement** sur le compte du CDTT Vosges.

IBAN : FR76 1027 8061 0100 0212 1020 160 **BIC** : CMCIFR2A.

Le juge arbitre sera Eric Mathis.

Le juge arbitre se réserve le droit d'adapter le règlement de la compétition si dans la catégorie il y a moins de 6 inscrits.